

1. Participation citoyenne

- Comment envisagez-vous la participation citoyenne?

Pour DéFI, le projet de Ville doit être co-construit avec les citoyens.

DéFI entend créer un Code de la participation citoyenne au niveau local.

Il formalisera les procédures d'initiative personnelle et d'association des citoyens à la décision de l'autorité pour des projets qui concernent leur cadre de vie, l'environnement, l'urbanisme, l'aménagement de l'espace public, la gestion d'une institution publique...

Il imposera à l'autorité publique de prévoir une première phase d'écoute et de participation citoyenne avant la décision de lancement d'un projet urbain et de motiver sa décision sur base des remarques émises durant cette phase.

- Pour vous, les comités de quartier ont-ils leurs places en tant que relais vers le monde politique?

Certainement, ce sont les intermédiaires entre le citoyens et le politique

DéFI favorisera, dans l'application de ses politiques, le recours aux mondes associatifs et les considérera comme partenaire dans la construction du projet politique.

- Comment pensez-vous soutenir de manière logistique les initiatives et actions des citoyens dans leur environnement local?

DéFI entend augmenter et développer le recours aux budgets participatifs dans les quartiers.

- Voulez-vous rendre obligatoire les réunions d'information transparentes sur des sujets publics majeurs (exemple : suivi du projet NEO).

Oui !

Le code de la Participation Citoyenne prévoira une phase non seulement d'information mais surtout d'écoute et de participation dans la conception des projets urbains majeurs !

DéFI entend également mettre en place dans le cadre des grands projets des comités de pilotages et suivis des projets réunissant habitants/commerçants/autorités publiques.

- Etes-vous prêts à communiquer de manière transparente la partie du budget communal utilisée pour le développement de Laeken?

Oui.

· Prévoyez-vous d'instaurer une décentralisation totale des services aux citoyens dans le bureau de liaison de Laeken ? : l'intégralité des documents administratifs pouvant y être demandés et retirés. Garantir un fonctionnement plus efficace (diminution du temps d'attente via un système de rendez-vous pour les services).

DéFI entend renforcer la décentralisation administrative. Au regard de l'importance de la population à Laeken, il nous paraît légitime d'y offrir l'ensemble des services et documents administratifs.

DéFI entend également faire de Bruxelles une Ville Intelligente offrant l'ensemble de ses services administratifs en ligne.

DéFI entend faire développer une application « MaVilledeBruxelles », centralisant et mettant à disposition de chaque citoyen le panel de la stratégie Smart-City.

Cette application permettrait une meilleure information des citoyens sur les services de la Ville.

Elle reprendrait un dossier personnalisé et personnalisable donnant accès au dossier administratif du citoyen. Elle pourrait permettre d'introduire des demandes administratives et d'obtenir un suivi de l'état d'avancement de celle-ci (Permis d'Urbanisme,...).

· Voulez-vous rendre à nouveau possible la célébration de mariages civils à l'Hôtel communal de Laeken?

Si possible légalement, DéFI n'est pas opposé à la célébration de mariage civil au sein de l'Hotél communal de Laeken.

2. Mobilité et Sécurité

· Prévoyez-vous enfin un plan de mobilité pour le centre de Laeken?

DéFI entend co-construire les plan de mobilité par quartier avec les citoyens.

La définition d'un plan global de sécurité routière, déplacement automobile évitant le trafic de transit par les rues d'habitation, améliorant l'offre de transport en commun et établissant un plan Vélo global mais également spécifique aux écoles présentes à Laeken doit faire l'objet d'une concertation avec les habitants.

· Concrètement, que comptez-vous mettre en place pour assurer la sécurité aux entrées et sorties d'écoles du centre de Laeken?

Etablissement systématique et contrôle de la zone 30 aux abords des écoles

- DéFI entend développer le concept de rues scolaires. Une « **rue scolaire** » désigne une voie publique, située à proximité immédiate d'un établissement scolaire, qui est temporairement fermée à la circulation. Cette fermeture est opérée aux heures d'entrée et

parfois de sortie des classes. Une ou plusieurs barrières mobiles sont placées de part et d'autre de la rue scolaire afin de couper l'accès aux engins motorisés (voitures, motos et cyclomoteurs).

- DéFI entend améliorer les aménagements de sécurisation des abords d'écoles. Ces aménagements, qui visent à améliorer la sécurité aux abords des écoles, sont de plusieurs types :
 - construction de plateaux traversant sécurisant les traversées piétonnes devant les écoles ;
 - installation de passages piétons ;
 - création d'avancées de trottoir et agrandissement d'oreilles de trottoir ;
 - installation de parkings vélos pour encourager la mobilité active ;
 - pose de dalles PMR (adaptées aux personnes malvoyantes) ;
 - création de chicanes dans le but de réduire la vitesse des automobilistes ;
 - aménagement de zones de « dépose-minute » afin d'éviter le stationnement sauvage ;

· Quelle politique comptez-vous mettre en oeuvre pour la mobilité en faveur des personnes à mobilité réduite ?

DéFI entend appliquer les normes PMR à chaque construction et/ou rénovation de voiries, trottoirs ou espace public.

DéFI entend intégrer systématiquement la dimension personnes à mobilité réduite (PMR) dans les politiques d'infrastructures et de voiries, notamment avec la collaboration avec les associations et par le respect du VADE-MECUM des personnes à mobilité réduite

· Voulez-vous appliquer la « tolérance zéro » vis-à-vis des contrevenants au code de la route (double file, voitures mal garées, comportements dangereux, etc.).

Oui, principalement rue Marie-Christine et rue Fransman.

· Prévoyez-vous d'installer des radars de vitesse (communaux) répressifs sur les grands axes traversant Laeken aux abords de zone d'habitation? (Bockstael, Houba...).

Oui, afin d'endiguer certains rodéos urbains à Laeken.

· Prévoyez-vous de renforcer le contrôle du stationnement dans les rues où celui-ci est payant, notamment rue Marie-Christine?

Oui avec une patrouille uniquement dédié au zone commerçante (Rue Marie-Christine et rue Fransman).

· Prévoyez-vous de lutter activement contre les véhicules en attente d'une intervention mécanique et épaves, avec des sanctions à la clé.

Oui, par un renforcement de la police de proximité et de fréquente patrouille pédestre dans le quartier.

· Que comptez-vous mettre en oeuvre pour faire pression sur la SNCB et les ministères compétents afin de rénover et de redynamiser la Gare de Bockstael, ainsi que pour augmenter le nombre de trains sur l'axe Bockstael-Luxembourg-Schuman-Etterbeek?

Mettre en place un schéma directeur de la gare impliquant le Fédéral, la Région, la Ville et les habitants afin de faire émerger un projet global de rénovation de la gare.

· Prévoyez-vous de piétonniser davantage la Place Bockstael?

Oui, projet de réaménagement en cours. Début des travaux novembre 2018.

· Si oui, prévoyez-vous de créer un parking souterrain hors de l'espace public?

Non.

Aménagement de la rue Lanneau et rue Fransman des stationnements en surface.

DéFI souhaite également trouver une **solution alternative au parking sur la Place Bockstael** par la recherche de partenariat avec les entreprises pour ouvrir les parkings aux riverains.

· Pensez-vous multiplier les patrouilles de police en voiture et surtout à pied ou à vélo dans le quartier?

Oui.

DéFI souhaite procéder à l'évaluation de la réforme de la zone sur base deux critères :

- L'augmentation effective du nombre de patrouilles;
- La diminution effective du temps d'intervention.

Parallèlement DéFI entend développer une brigade cycliste à Laeken.

· Imaginez-vous redynamiser et rendre plus efficace le travail des équipes de gardiens de la paix en leur confiant notamment un pouvoir de verbalisation administrative?

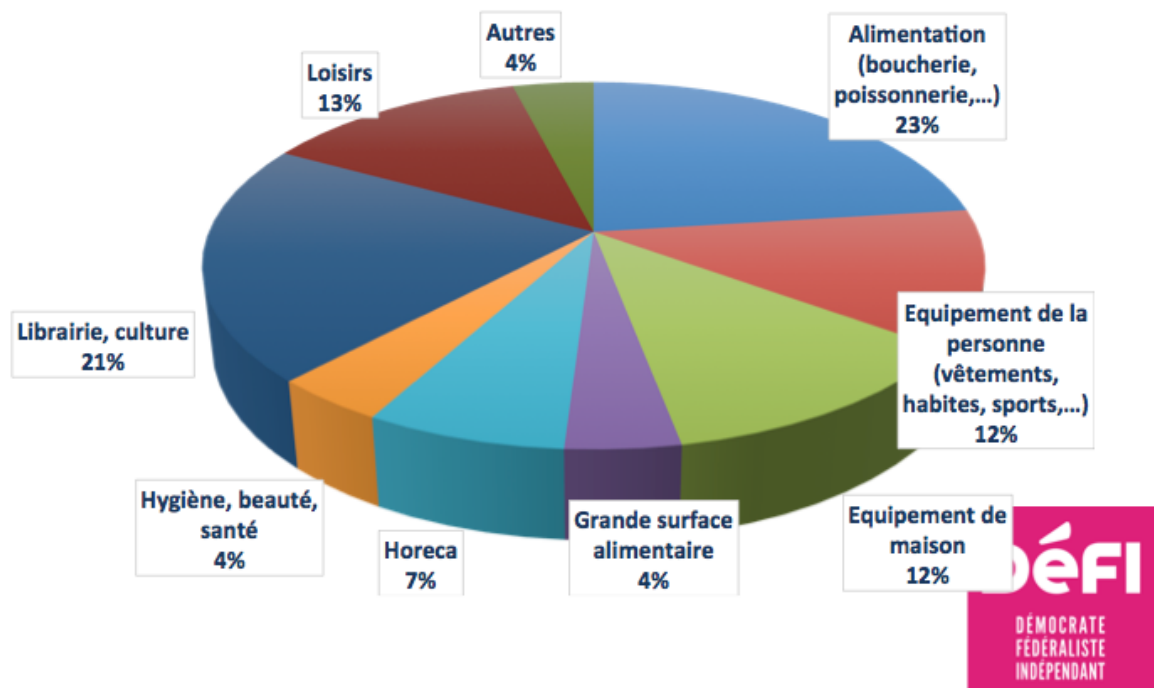
Non. DéFI souhaite par contre augmenter le nombre d'agents sanctionneurs chargés de lutter contre les incivilités.

3. Commerce

· Pour vous, quels sont les besoins d'un quartier comme le coeur de Laeken en termes de commerce de proximité ?

DéFI Ville de Bruxelles a co-construit son programme avec les citoyens à travers son sondage « MonBruxelles 2018 ». Selon les résultats de celui-ci les laekenois estiment les que les types de commerces manquants sont les suivants :

15. Commerces manquants – 1020 Laeken



· Quelles mesures concrètes vous soutiendrez pour redynamiser le commerce autour de Bockstael et pour booster l'arrivée de nouveaux commerces ?

Pour la rue Marie Christine et la Place Bockstael, **DéFI souhaite lutter en priorité contre le stationnement en double-file.**

DéFI souhaite également trouver une **solution alternative au parking sur la Place Bockstael**

DéFI souhaite **revoir la largeur des trottoirs.**

DéFI souhaite étudier la mise en sens unique de la rue Marie-Christine afin de privilégier un espace partagé, et davantage de places pour les moyens de déplacement alternatifs.

DéFI souhaite réglementer et organiser les livraisons, afin d'éviter les blocages intempestifs durant la journée.

DéFI souhaite développer une identité visuelle du quartier et l'intégrer au sein de la signalétique commerciale globale afin de renforcer l'attractivité commerciale du quartier.

DéFI souhaite travailler à une harmonisation des devantures et enseignes.

· Comment comptez-vous promouvoir la diversité et une augmentation de la qualité commerciale de la rue Marie-Christine et des commerces aux alentours ?

DéFI entend réfléchir, en concertation avec les commerçants, à la création d'une identité commerciale et visuelle de chaque artère commerçante et développer un plan de signalisation globale sur son territoire (Panneaux signalétiques indiquant le temps de marche).

DéFI entend faire adopter des PPAS spécifiques aux rues commerçantes afin de favoriser la diversité commerciale et l'installation des commerces de proximité manquants au sein de chaque artère

4. Propreté et Environnement

· Qu'envisagez-vous de mettre en place afin de stopper les dépôts clandestins véritables fleaux de notre quartier?

DéFI entend assurer dans la journée l'enlèvement des dépôts clandestins signalés par le citoyen, les gardiens de la paix.

DéFI entend mettre en place une cartographie des zones les plus touchées par le phénomène de dépôts clandestins afin d'optimiser la surveillance et l'efficacité des opérations « flagrant délit ».

DéFI entend mettre en place une équipe volante chargée de passer tous les jours sur les lieux où s'accumulent régulièrement des dépôts clandestins.

DéFI entend placer des caméras mobiles aux endroits stratégiques identifiés par la cartographie des dépôts clandestins afin de pouvoir verbaliser et prendre sur le fait les coupables d'incivilités.

· Comment envisagez-vous d'améliorer la propreté de la rue Marie-Christine et ses alentours?

DéFI entend confier à un seul opérateur la gestion de la propreté d'une zone selon le principe de l'unité de terrain, l'unité de commandement, l'unité d'action.

DéFI entend en concertation avec la région, les commerçants et la Ville établir un nouvel horaire de sorties et récoltes des déchets des commerces et coordonner celui-ci par la présence d'une équipe de nettoyage après le passage des éboueurs.

DéFI entend renforcer les équipes de nettoyage de l'espace public et coordonner leur heures d'action.

· Quelles sont les synergies que vous imaginez avec l'ensemble des acteurs du quartier pour améliorer l'environnement et la qualité de l'air?

Concertation avec les parties prenantes (ASBL, acteurs de terrain, comité de quartier) pour qu'ils soumettent leurs propositions ensuite collaborer ensemble afin d'aboutir à un résultat concret.

DéFI entend lancer un ambitieux projet de verdurisation des toitures des bâtiments publics.

- Par la réalisation d'une étude du potentiel de chaque bâtiment public au sein de son parc immobilier .
- Par la formation des citoyens et le soutien aux projets de gestion collaborative de potagers urbains.

DéFI entend encourager et soutenir les initiatives de quartiers pour créer des zones de compostage privées et collectives.

DéFI entend poursuivre et encourager les potagers urbains et participatifs et les jardins communautaires en privilégiant les espèces indigènes et oubliées (ex : distribution de semences).

· Prévoyez-vous d'augmenter le nombre de caméras de surveillance et les opérations ciblées aux endroits connus pour des faits répétés d'incivilités ? (dépôts clandestins, jets de papier, déjections canines, taggages)

Oui en effectuant en amont, un travail précis afin de recenser les endroits sensibles sur une cartographie.

· Prévoyez-vous de rendre obligatoire les campagnes de sensibilisation à la propreté publique et aux incivilités dans les écoles de tous les réseaux?

Oui, DéFI entend faire des citoyens des ambassadeurs, acteurs et responsables de la propreté de leur quartier

-> Les habitants :

- Campagne de sensibilisation, implication dans le nettoyage des rues.

-> Les écoles :

- Lancer des appels à projets « propreté » et sensibiliser les élèves à la propreté publique.

-> Partenariat avec les Maisons des Jeunes autour de projets « Ambassadeur Propreté »

- « Ambassadeurs propreté » : Par exemple dans le cadre d'une campagne de ramassage des déchets avec participation citoyenne ; il s'agit d'un relais local qui peut être une maison de jeunes ou un autre acteur. La campagne peut prévoir des partenaires « people » (tv radio)...pour faire le buzz. Action qui permet de responsabiliser les citoyens. (Par exemple voir campagne wallonne « grand nettoyage de printemps)

➤ Responsabiliser les citoyens, les commerçants et les entreprises

DéFI entend poursuivre et encourager les contrats de quartier durables qui impliquent et responsabilisent les citoyens.

DéFI entend mettre en place des budgets participatifs propreté publique afin de favoriser la participation accrue des citoyens dans le nettoyage et le verdissement de leurs quartiers.

DéFI entend impliquer les commerçants : prévoir un système d'incitant/pénalité financier en fonction du degré de propreté des abords de leur commerce (bonus malus sur la taxe terrasse par exemple).

· Avez-vous l'intention de mettre en place un plan d'actions communal d'envergure et multilingue pour informer les citoyens au sujet de la propreté publique et des incivilités.

OUI

5. Logement et le vivre ensemble

· Etes-vous prêts à soutenir tout projet visant une plus grande mixité sociale et culturelle à Laeken et à lutter contre la paupérisation en amorçant une nécessaire gentrification pour contrecarrer la ghettoïsation?

DéFI entend développer dans le cadre du développement urbain des projets mixtes.

La construction de projets publics mono-fonctionnels n'a plus de sens. Les communes veilleront à ce que les projets de construction publics développent une

approche de la mixité sociale et fonctionnelle. Mixité sociale dans le type de logement (logement social, public conventionné, privé) et fonctionnel (si possible : des espaces d'équipement collectifs - crèches, écoles, infrastructures sportives, culturels, commerces).

· Pensez-vous prendre des mesures pour soutenir tout projet visant une plus grande mixité de fonctions à Laeken: bureaux, logements, infrastructures de tourisme, industrie et commerce local?

Oui cfr point précédent

· Pensez-vous collaborer avec l'Ecole européenne pour que celle-ci ouvre son domaine et partage ses infrastructures sportives avec les habitants des quartiers environnants?

Oui.

· Quels engagements concrets pouvez-vous garantir pour soutenir concrètement les acteurs associatifs très actifs dans notre quartier et qui oeuvrent au quotidien pour la cohésion sociale harmonieuse du centre de Laeken?

DéFI favorisera, dans l'application de ses politiques, le recours aux mondes associatifs et les considérera comme partenaire dans la construction du projet politique.

DéFI entend développer, en collaboration avec les acteurs associatifs, les budgets participatifs.